Bulletin administratif n° 3, mars 1924, pp. 374-376

Nous extrayons du discours du camarade RACHET les notes biographiques qui suivent :

« Pierre PETIT naquit au Creusot en 1866. C'est encore au Creusot, cette autre ville noire, qu'il se prépara à l'École d'Aix, où il fut admis en 1883 dans les tout premiers rangs.

» Après trois années de solides études, il en sortit le deuxième de sa promotion, ayant laissé à ses maîtres l'impression d'une intelligence vive et, à ses condisciples, le souvenir d'un bon Camarade.

» Tout au début de sa carrière industrielle, il entre au service de la Compagnie P.-L.-M., à Paris, mais il s'oriente bien vite vers l'industrie privée, et nous le trouvons à la réputée maison Crozet-Fourneyron, du Chambon, où se sont formés tant de techniciens remarquables.

» De plus en plus attiré vers l'entreprise, il monte une fonderie de bronze qu'il exploite, en association d'abord, puis exclusivement pour son compte, à partir de 1904.

» Ainsi, après une excellente formation théorique et pratique, il réalisait ce rêve de tout ingénieur : être à la tête d'une affaire personnelle.

» La sienne se révéla tout de suite prospère, grâce à sa valeur technique, à son sens des affaires, aux relations qu'il avait conservées au Creusot et acquises à Saint-Étienne.

» Une réputation de probité industrielle et commerciale fut une autre récompense — et non la moindre — de cette vie laborieuse.

» Depuis 1922, PETIT s'était complètement retiré des affaires; il avait confié la direction de son usine à son fils, notre camarade Louis PETIT.

» Quelle meilleure preuve de l'attachement à nos Écoles d'Arts et Métiers, dit en terminant M. RACHET, que sa volonté d'y envoyer son fils — d'en faire comme lui un Gadzarts!

» Mon cher Camarade, nous vous sommes tous reconnaissants de cette fidélité aux traditions qui honorent notre Association — fidélité que vous étiez si heureux de voir se perpétuer dans les familles. »

Communication adressée par la Commission régionale de Saint-Étienne.

MASMÉJEAN (Auguste).

Aix 1890.

ANCIEN MEMBRE DU COMITÉ.

Nous apprenions avec autant de stupeur que de peine, le 12 décembre dernier, la mort subite de notre camarade et ami MASMÉJEAN, enlevé à l'affection des siens en pleine activité et alors que la vie semblait lui promettre encore de longues années de profitable travail. Nous savions

Masméjean souffrant depuis quelques mois, mais nous voulions croire qu'il s'agissait d'un mal passager, dû au surmenage, et dont il se libérerait moyennant quelques ménagements.

Le sort impitoyable en a décidé autrement.

Une foule émue et nombreuse d'amis, de Camarades, d'officiers de marine, parmi lesquels Masméjean avait gardé tant de sympathies, accompagnait sa dépouille mortelle, le 14 décembre, au fourgon mortuaire qui, de la gare de Lyon, devait l'emmener à La Seyne-sur-Mer.

Sur le cercueil, recouvert de nombreuses et magnifiques couronnes, l'adieu des Camarades de promotion de Masméjean fut dit par M. Lamotte (Aix 1890), et le Comité de notre Société, par la voix du camarade Allamel (Châl. 1891) apporta le suprême hommage à son collaborateur défunt, rappelant quel excellent accueil on recevait de Masméjean rue Royale, quand on avait un conseil ou un service à lui demander, et aussi quel auxiliaire précieux il fut souvent, auprès de la haute administration de la marine, pour nos Camarades officiers mécaniciens et pour leur cause à tous.

C'est en ces termes que le camarade Lamotte retraça la carrière de Masméjean :

« Il y a trente-trois ans passés que j'ai connu, sous les beaux platanes de l'École nationale d'Arts et Métiers d'Aix, l'excellent ami que la mort brutale vient de ravir à notre affection ; à cette époque déjà, ses heureux dons naturels faisaient présager en lui l'homme d'élite qu'il était appelé à devenir, comme déjà ses qualités de Camarade le rendaient sympathique au cœur de tous.

» Sorti d'Aix en 1893, dans les tout premiers rangs, Masméjean, âgé de dix-neuf ans, s'engagea tout de suite comme élève mécanicien dans la marine nationale, où ses solides qualités de discipline, d'énergie et de travail le désignèrent bientôt à l'attention de ses chefs. Mécanicien principal de deuxième classe en 1906, de première classe cinq ans plus tard, il devenait, en décembre 1918, mécanicien en chef et, presque aussitôt après, il était promu officier de la Légion d'honneur pour les très distingués services rendus au pays pendant toute sa carrière.

» La belle unité de celle-ci peut se résumer en peu de mots. D'abord attaché à l'École des mécaniciens de Toulon, Masméjean servit successivement sur le croiseur *Foudre*, le cuirassé *Brennus* et le croiseur *Dunois*. Attaché ensuite au cabinet du ministre de la Marine comme officier d'ordonnance, il devait enfin, dans les circonstances tragiques de la guerre, donner toute la mesure de ses qualités de technicien de premier ordre dans le poste de haute confiance où il fut appelé, à la Direction de l'aéronautique maritime, à Saint-Cyr. Ce fut à cette occasion qu'il reçut les félicitations et témoignages officiels de satisfaction du ministre de la Guerre, pour services exceptionnels rendus à l'aviation militaire, comme

il s'était déjà vu décerner, antérieurement, deux médailles du Comité technique de la marine pour ses publications techniques.

» Car ce magnifique officier, qui savait apporter tant d'exquise urbanité et tant de fine diplomatie dans les délicates et difficiles fonctions d'attaché de cabinet, était en même temps un rude travailleur et un savant; on l'avait vu produire successivement, en collaboration, puis sous son seul nom, qui faisait autorité, de très intéressants ouvrages sur les chaudières et machines marines, les turbines à vapeur, les moteurs d'aviation, les avions allemands, etc.; l'Académie des sciences avait récompensé ses travaux, et son activité nous promettait encore un beau couronnement de ceux-ci.

» Ayant volontairement pris sa retraite en 1922, Masméjean se consacrait en effet, depuis, à la direction de la Société de navigation et de charbonnages, donnant tout son effort dans l'industrie comme il l'avait donné dans la marine, rêvant toujours d'un avenir meilleur pour sa femme si dévouée et ses deux fils qu'il adorait. Infatigablement, notre pauvre ami se prodiguait de tout son cœur et de tout son cerveau. En dehors de sa mission de direction, il écrivait, préparait des conférences, envisageait même d'autres projets dont la réalisation, dans quelques mois, serait certainement venue lui apporter la consécration d'une estime aussi générale que justement acquise. »

Le 17 décembre, les obsèques de notre ami avaient lieu à La Seyne-sur-Mer et, l'inhumation, à Toulon, au milieu d'une nombreuse assistance. M. le vice-amiral Lanxade, préfet maritime, et son major général, M. le contre-amiral Soulez, assistaient à la cérémonie.

Notre camarade Bouché, président d'honneur du Groupe, rappelant les liens d'affection qui l'unissaient à Masméjean, et le rôle d'excellent Camarade que remplit autrefois notre ami, comme actif et dévoué secrétaire du Groupe régional du Var, sut montrer, à son tour, sur la tombe, quelle place tenait le défunt dans l'estime et l'amitié de ses collègues de la marine, et dit notamment :

« La brillante carrière de Masméjean est et demeure digne d'être donnée en exemple aux jeunes, légitimes mais parfois trop impatientes ambitions, car elle montre bien que, malgré les rares dons naturels dont disposait notre Camarade, c'est à son amour du travail, à son goût pour l'étude, à sa volonté et sa correction parfaite d'attitudes qu'est due sa réussite.

» C'est toujours et surtout au travail qu'il en faut revenir et, ainsi que vous-même le répétiez souvent, cher disparu, c'est dans notre bonne vieille école d'Aix que vous aviez appris à aimer le travail, la satisfaction du devoir accompli. »

Enfin, notre camarade Danoy (Aix 1871), mécanicien inspecteur de la marine, dont Masméjean avait été le collaborateur, vint aussi dire, en

termes élevés, sa chaleureuse affection pour l'ami regretté, et la part de travail et de dévouement que celui-ci avait prise jadis, par esprit de solidarité et de camaraderie, dans tout ce qui touchait à l'avenir du corps des officiers mécaniciens de la marine et au développement de leurs espérances.

Notre dernier mot sera pour renouveler nos condoléances attristées à la veuve de notre Camarade, si douloureusement éprouvée, et à qui, comme l'a dit, dans son adieu, notre camarade ALLAMEL, « le sort cruel n'a même pas donné, au moment de la mort de son mari, la consolation de s'appuyer aux bras de deux fils tendrement aimés, retenus bien loin de leur chère maman, l'un par ses devoirs militaires, l'autre par son état de santé ».

Hélas! le destin a été plus que cruel, puisque, quelques semaines après son premier deuil, Mme MASMÉJEAN a eu l'affreux malheur de perdre son deuxième fils, qu'un mal impitoyable avait condamné!

Et c'est pourquoi nous nous inclinons respectueusement et bien bas, devant l'inconsolable douleur de cette épouse et de cette mère, doublement et irréparablement frappée dans ses plus chères affections.